



Union
Syndicale
Fédérale
Luxembourg

L'Union Syndicale Fédérale- Luxembourg s'engage pour votre santé et votre sécurité au travail !

Luxembourg, le 28/05/2024

Chers collègues,

En effet, la **législation**¹ par définition est **en retard** par rapport aux risques émergents, notamment ceux liés aux nouvelles façons de travailler². Pour combler les lacunes, la santé et sécurité au travail sont également régies par d'**autres formes de réglementation**, par exemple reprises de conventions tripartites et plus faciles à actualiser. Par ailleurs, l'**adoption de meilleures pratiques** est censée améliorer la protection de votre santé au travail.

Quant à la généralisation du Dynamic Collaborative Space (DCS), l'Administration invoque le Greening/télétravail, les contraintes budgétaires, et même l'attractivité (pensons à EPSO et les jeunes recrues). Bref la Commission y va, avec des adaptations « on the go », et une **actualisation des règles internes**³ qui « viendra après ».

Or, ces règles touchant à la Santé et Sécurité au Travail (SST) devront répondre aux **principes** suivants : **amélioration** de la protection, **adaptation à l'homme** (l'humain au centre), **approche harmonisée**.

Dans ce cadre, L'USF-L insiste sur l'importance d'**actualiser** également les **analyses de risque** et les **plans de prévention**. Autant pour la santé physique que mentale. Sur le plan global comme par profil de poste. De manière qualitative aussi bien que quantitative. Et en incluant le **lieu de télétravail à domicile** dans ces démarches.

A titre d'exemple, citons comme **risque émergent** le « **Sitting** » (**is the new smoking !**) durant de longues heures chaque jour : le travail sédentaire est associé à des problèmes cardio-vasculaires, de diabète et de cancer. Ce risque s'ajoute au risque de **troubles musculosquelettiques**, réputés s'aggraver avec l'**âge** et cause d'absence-maladie majeure pour les travailleurs sur écran. Comme mesure préventive, nous demandons des **tables assis-debout pour tout travailleur sur écran** à la Commission.

Citons également les **risques psychosociaux**, entre autres impactés par des combinaisons telles que charge de travail importante, des délais brefs et un manque de concentration par nuisances sonores. Comme mesure préventive, nous demandons un **environnement** et une **organisation du travail** qui permettent de **réduire le stress utilement**. A commencer par un nombre suffisant de **quiet rooms**.

L'Union Syndicale Fédérale-Luxembourg demande à l'Administration d'**allouer les ressources nécessaires** à la DG HR et aux Offices d'Infrastructure et Logistique. En tant qu'employeur exemplaire, la Commission se doit d'agir conformément à la législation comme aux recommandations de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (**EU-OSHA**). Elle se doit d'**intégrer les meilleures pratiques** déjà mises en œuvre dans plusieurs Etats-membres.

¹ Notamment directive-cadre 89/391, directive 89/654 ad lieu de travail, directive 90/270 ad travail sur équipements à écran de visualisation, ainsi que législation nationale compatible.

² Cf. Communication de la Commission : Cadre stratégique de l'Union européenne en matière de santé et de sécurité au travail pour la période 2021-2027 : Santé et sécurité au travail dans un monde du travail en mutation (SWD(2021) 148 final) - (SWD(2021) 149 final).

³ Notamment sur base de la Décision C(2006)1623 et par rapport aux travaux d'actualisation du Manuel des Conditions d'Hébergement.

Nous vous offrons ce que nous sommes réellement, ni plus ni moins



UNION SYNDICALE FEDERALE LUXEMBOURG

Contact: REP-PERS-OSP-USF-LUXEMBOURG@ec.europa.eu
www.usf-Luxembourg.eu

Vos représentants :

BECH et T2:

P. ALMA
C-A POPESCU
N. MAVRAGANIS
A. KYRAMARIOS

OP:

M. COLLIGNON
E. BASTIEN

CPE:

J. MECHIN
M. TAMI

Gasperich:

N. FETTAH
C. PALADINO
S. KARDARAS
P. VAKONDIOS

Union Syndicale Fédérale Luxembourg est une des organisations reconnues représentant officiellement le personnel de la Commission Européenne. Vous recevez des communications de l'**Union Syndicale Fédérale Luxembourg** parce que vous travaillez dans les institutions européennes et que vous êtes donc inscrit dans son répertoire officiel.

[Se désabonner – Déclaration de confidentialité.](#)